

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : février 2005

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(octobre 2004)**

Evolution par rapport à septembre 2004 caractérisée par :

- une augmentation du niveau général des prix dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire ;
- une augmentation du niveau des prix des produits alimentaires non alcoolisés dans tous les pays sauf au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- une hausse du niveau des prix des services de l'enseignement au Burkina et au Sénégal ;
- une augmentation du niveau des prix des services de transports au Burkina et en Côte d'Ivoire.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union est ressorti en hausse de 0,5 % par rapport au mois de septembre 2004. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix s'est établi à 0,4 %.

Par rapport à octobre 2003, les prix à la consommation ont augmenté de 1,4 % en rapport avec la progression du niveau des prix des services liés aux transports, à l'enseignement, aux hôtels et restaurants et, dans une moindre mesure, au logement.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	oct-03	juil-04	août-04	sept-04	oct-04	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	123,9	125,7	124,3	124,5	124,6	0,1	-0,9	0,6
BURKINA FASO	116,3	116,9	116,6	116,0	119,0	2,6	1,8	2,3
COTE D'IVOIRE	123,6	127,5	127,2	126,5	126,1	-0,3	-1,1	2,0
GUINEE – BISSAU(**)	179,5	178,7	179,6	179,6	180,0	0,2	0,7	0,3
MALI	110,6	108,6	107,9	107,4	109,6	2,0	0,9	-0,9
NIGER	113,7	116,2	116,3	115,7	117,3	1,4	0,9	3,2
SENEGAL	111,6	110,7	111,7	111,7	112,3	0,5	1,4	0,6
TOGO	112,7	116,2	116,4	113,7	114,7	0,9	-1,3	1,8
Ensemble UEMOA	118,7	120,4	120,4	119,8	120,4	0,5	0,0	1,4
UEMOA hors Guinée-Bissau	117,8	119,6	119,5	118,9	119,5	0,5	-0,1	1,4

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

(**) l'indice est ramené à la base 1996 =100 au lieu de base 2001/2002 = 100

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé- Rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		oct-03	juil-04	août-04	sept-04	oct-04	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	117,7	118,2	117,7	116,0	116,8	0,7	-1,2	-0,8
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	nd	127,3	129,3	129,1	128,5	-0,4	0,9	nd
Articles d'habillement et chaussures	7,8	105,9	106,0	106,0	106,0	105,9	-0,1	-0,1	0,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	121,9	122,1	122,8	122,9	123,4	0,5	1,1	1,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	114,4	112,7	112,9	113,1	112,9	-0,2	0,2	-1,3
Santé	3,5	121,0	121,9	121,4	121,2	121,7	0,4	-0,1	0,6
Transports	9,9	130,6	135,5	135,8	136,2	138,3	1,5	2,1	5,9
Communication	1,6	nd	199,3	199,3	199,3	199,3	0,0	0,0	nd
Loisirs et culture	4,4	108,1	110,1	110,1	110,1	110,2	0,1	0,1	1,9
Enseignement	1,6	123,7	129,6	129,7	129,8	132,1	1,7	1,9	6,8
Restaurants et Hôtels	8,0	130,5	137,9	138,0	138,0	138,0	0,0	0,1	5,7
Biens et services divers	5,1	130,3	117,1	117,3	117,3	117,2	-0,1	0,0	-10,1
UEMOA	100,0	118,7	120,4	120,4	119,8	120,4	0,5	0,0	1,4

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois d'octobre 2004, est ressorti en hausse de 0,5 % en rapport avec la progression du niveau des prix des produits alimentaires et de ceux des services liés au logement, aux transports et à l'enseignement. Le renchérissement des produits pétroliers a continué d'influencer les prix des services du logement et des transports qui ont augmenté de 0,5 % et de 1,5 %, respectivement. La rentrée scolaire au mois d'octobre dans la plupart des pays de l'Union a contribué à la hausse du niveau des prix des services liés à l'éducation. S'agissant des produits alimentaires, leurs prix ont, dans l'ensemble, progressé de 0,7 %. La hausse s'expliquerait par un phénomène d'anticipation des acteurs économiques, notamment les producteurs, les consommateurs et les commerçants, du fait des signes de déficit en céréales dû à la mauvaise répartition des pluies dans les pays sahéliens de la zone UEMOA et de l'invasion acridienne au Burkina, en Guinée – Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal.

1.2 Par pays

Au Bénin, en octobre 2004, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,1 % contre 0,2 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits non alimentaires qui a progressé de 0,2 % explique l'augmentation générale des prix, car ceux des produits alimentaires ont reculé de 0,1 %. La hausse des services liés au logement et à la santé est à l'origine de l'augmentation des prix à la consommation des produits non alimentaires.

Au Burkina, en octobre 2004, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 2,6 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle des prix:

- des produits alimentaires qui ont augmenté de 6,2 % en rapport avec la hausse des prix des légumes frais de 53,7 % et des céréales de 5 % ;
- des services liés au transport qui ont progressé de 3,5 % en liaison avec l'augmentation du prix des carburants ;
- des services liés à l'enseignement qui ont augmenté de 8,5 % en rapport avec la rentrée scolaire au cours de ce mois.

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,1 %. L'augmentation des prix des produits non alimentaires a été atténuée par la baisse des prix des combustibles solides (bois de chauffe et charbon de bois) entraînant un repli des prix des services liés au logement de 0,3 %.

L'analyse de l'évolution des prix selon l'état du produit indique que la hausse des prix d'octobre 2004 est due essentiellement aux prix des produits frais qui ont progressé de 10,7 %. La baisse du prix des produits énergétiques s'explique par celle des combustibles solides. Hors énergie et hors produits frais, les prix augmentent de 1,2 %. Selon la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux, qui ont progressé de 3,6 %, explique l'inflation au cours de ce mois.

En Côte d'Ivoire, au mois d'octobre 2004, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 0,3 % contre 0,5 % le mois précédent. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du niveau des prix des produits alimentaires non alcoolisés de 2,1 % en rapport avec le recul de celui de la plupart des sous-composantes. Il convient de noter que le niveau des prix de tous les autres types de consommation est resté stable par rapport à septembre 2004 sauf ceux des services liés au transport dont les prix ont augmenté de 2,7 %. Hors produits alimentaires, le niveau des prix est ressorti en hausse de 0,4 %.

Selon la nature du produit, la baisse du niveau des prix s'explique par celle des produits frais qui est de 3,1 %. Le niveau des prix des produits énergétiques a progressé de 0,3 %. Hors énergies et hors produits frais, le niveau des prix a augmenté de 0,3 %. Selon la provenance du produit, le repli du niveau des prix est à la fois le fait des produits importés et locaux dont les prix ont diminué de 0,1 % et 0,9 %, respectivement.

En Guinée - Bissau¹, au mois d'octobre 2004, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 0,2 %. La hausse du niveau des prix est essentiellement due au renchérissement des prix des produits alimentaires de 0,5 % et des services liés aux loisirs de 1,7 %. La hausse des prix des pains et céréales de 5,1 %, des fruits de 5,8 % et des légumes frais de 5,1 % a influencé à la hausse des prix des alimentaires en dépit de la baisse des prix des poissons. Hors produits alimentaires, le niveau des prix s'est établi à 0,5 %.

L'analyse des prix selon la nature du produit montre une augmentation de 1,5 % pour les produits non frais et non énergétiques. Les produits frais et énergétiques accusent aussi une hausse de 0,4 % et de 0,8 %, respectivement. Selon la provenance du produit, l'inflation au cours de ce mois s'expliquerait par la progression de 1,7 % des prix des produits importés, les produits locaux baissant de 0,6 %.

Au Mali, en octobre 2004, le niveau général des prix a augmenté de 2 %. Cette hausse s'explique essentiellement par celle des produits alimentaires de 4,9 % en rapport avec la progression des prix des légumes frais de 38,8% et des céréales non transformés de 6,9 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 0,5 %. Parmi les produits non alimentaires, il convient de noter la hausse de 1,1 % des prix des services liés au transport.

L'analyse de l'évolution des prix selon l'état des produits fait ressortir une hausse de prix des produits frais de 9,2 % et des produits énergétiques de 1,2 %. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix baisse de 0,7 %. Selon la provenance du produit, la progression du niveau général des prix est due à celle des prix des produits locaux de 2,8 %. Le niveau des prix des produits importés a reculé de 0,4 % par rapport au mois précédent.

Au Niger, en octobre 2004, le niveau est ressorti en hausse de 1,4 % contre une baisse de 0,5 % le mois précédent. L'évolution du niveau général des prix s'explique principalement par l'augmentation du prix des produits alimentaires de 3,2 % en liaison avec celle du prix des légumes frais (24,1 %), de la viande (5,5 %) et des fruits (19,3 %). Il convient de rappeler, que les aliments non alcoolisés et stupéfiants ont enregistré une baisse de prix de 0,5 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,1 % en rapport avec la progression du niveau des prix des services des transports, des loisirs et du logement.

Selon l'état du produit, la hausse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits frais de 3,5 %. Les produits énergétiques et les produits non frais et non énergétiques ont enregistrés des augmentations mais l'ampleur est relativement faible. Selon la provenance, la progression des prix est due à la hausse du prix des produits locaux de 2,4 %.

Au Sénégal, le niveau général des prix au mois d'octobre 2004 s'est établi à 0,5 % par rapport au mois précédent. L'amorce de la hausse des prix a été induite par la progression du niveau des prix des produits alimentaires de 0,8 % et des services liés à l'enseignement de 4,5 %. Concernant les services lié à l'enseignement, la rentrée scolaire a influencé les tarifs des services liés à l'enseignement secondaire de 6,2 % et de l'enseignement pré-élémentaire de 1,6 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi à 0,3 %.

L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'explique par une hausse du prix des produits frais (1,4 %) et des produits énergétiques (1,5 %). Hors produits frais et non énergétiques, la progression des prix est de 0,2 %. Selon la provenance, le niveau des prix des produits importés a augmenté de 0,8 % alors que celui des produits locaux a baissé de 0,1 %.

Au Togo, en octobre 2004, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,1 % contre une baisse de 2,3 % le mois précédent. L'évolution du niveau des prix s'explique principalement par celle des produits alimentaires dont les prix ont crû de 1,4 %, en liaison avec la hausse des prix

¹ Les données de la Guinée-Bissau ont été retraitées ; ce qui peut expliquer des différences avec celles de la note originale

des légumes frais de 17,6 % en dépit d'une baisse du prix des céréales et pains de 3 %. L'augmentation de 5,5 % du niveau des prix des services liés au logement est en rapport avec la hausse de 22,2 % du prix du bois de chauffe et du charbon de bois. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 1 %.

L'analyse des prix selon la nature du produit, montre que la hausse des prix au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits énergétiques de 7,4 % en rapport avec l'augmentation des prix des combustibles solides. Les produits frais ont enregistré une hausse de prix de 2,9 % alors que le niveau des prix des produits hors énergie et non frais baisse de 0,1 %. Selon la provenance du produit, la hausse du niveau général des prix est le fait des produits locaux dont les prix ont progressé de 1,3 % contre 0,8 % pour les produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Le niveau général des prix au cours du mois d'octobre 2004, comparé à celui du mois d'octobre 2003, accuse une hausse de 1,4 %. Le Niger a enregistré la plus forte hausse avec 3,2 %. Il est suivi par le Burkina et la Côte d'Ivoire avec 2,3 % et 2 %, respectivement. Les autres pays ont enregistré des taux inférieurs à ce niveau. La plus forte baisse de prix, en glissement annuel, a été enregistrée au Mali avec 0,9 %. L'évolution du niveau des prix, en glissement annuel, s'explique essentiellement par la hausse de 6,8 % des prix des services liés à l'enseignement et de 5,7 % des prix des services liés à la restauration et à l'hôtellerie. Le niveau des prix des biens et services divers recule de 10,1 %. Celui des produits alimentaires diminue de 0,8 %.

Le taux d'inflation, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, est nul. Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, tous les pays ont respecté le critère. Quatre pays ont enregistré des taux moyens négatifs. L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens des produits alimentaires non alcoolisés a baissé de 3,4 %, contre une hausse de ceux des services liés aux restaurants / hôtels et à l'enseignement de 5,1 % et de 4,6 %, respectivement (cf. tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période novembre 2002 à octobre 2003 (1)	Moyenne de la période novembre 2003 à octobre 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	123,8	124,6	0,7
BURKINA FASO	116,0	115,9	-0,1
COTE D'IVOIRE	124,9	125,9	0,8
GUINEE - BISSAU	176,1	177,3	0,6
MALI	111,4	106,8	-4,1
NIGER	114,6	113,7	-0,8
SENEGAL	110,1	110,3	0,1
TOGO	115,2	114,6	-0,5
Ensemble UEMOA	119,1	119,1	0,0
UEMOA hors Guinée - Bissau	118,2	118,2	0,0

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

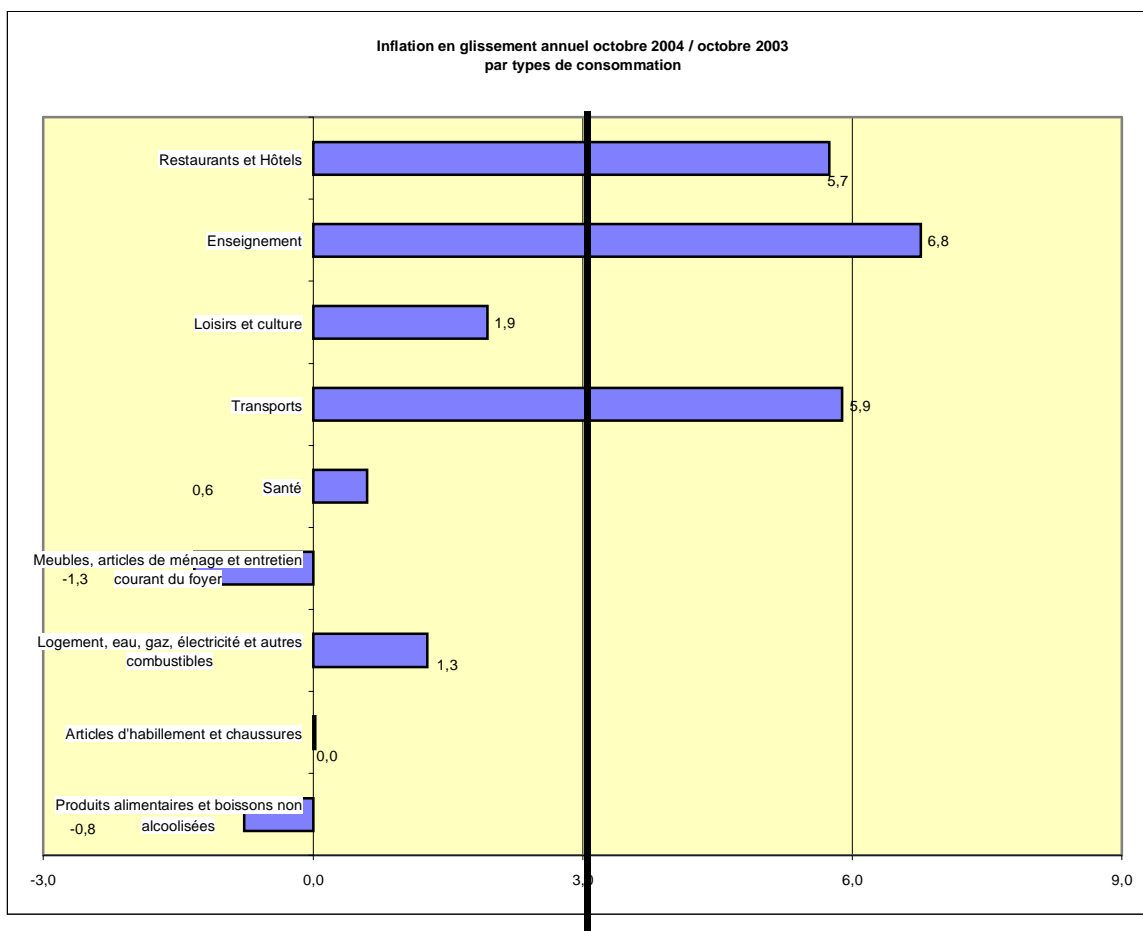
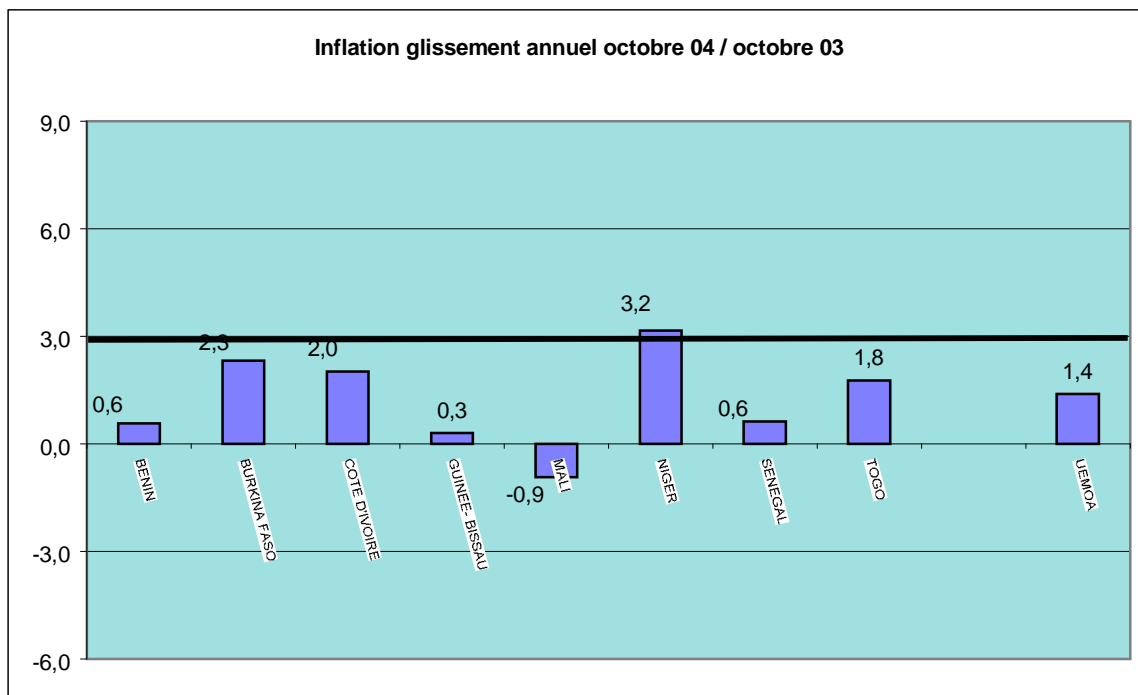
Types de consommation	Moyenne de la période novembre 2002 à octobre 2003 (1)	Moyenne de la période novembre 2003 à octobre 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	120,2	116,1	-3,4
Articles d'habillement et chaussures	106,3	105,6	-0,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	121,1	122,1	0,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	114,2	113,1	-1,0
Santé	121,0	121,6	0,5
Transports	130,0	133,5	2,7
Loisirs et culture	109,0	109,7	0,7
Enseignement	122,6	128,2	4,6
Restaurants et Hôtels	129,0	135,6	5,1
Biens et services divers	123,3	121,5	-1,4
Ensemble UEMOA	119,1	119,1	0,0

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois d'octobre 2004)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	nd	10,7	-3,1	0,8	9,2	3,5	1,4	2,9
produits énergétiques	nd	-0,2	0,3	1,5	1,2	0,4	1,5	7,4
produits autre que produits frais et énergie	nd	1,2	0,3	1,5	-0,6	0,8	0,2	-0,1
Origine du produit								
produits locaux	nd	3,6	-0,1	-0,6	2,8	2,4	0,8	1,3
produits importés	nd	0,1	-0,9	1,7	-0,4	0,0	-0,1	0,8
Dont origine UEMOA	nd	0,1	-3,5	nd	-0,8	-0,6	nd	6,6

nd : non disponible

Graphiques



**Etat de disponibilité à la Commission de l'UEMOA des notes de l'IHPC
par pays de l'année 2004
au 3 février 2005**

2004	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Janvier	x	x	x	x	x	x	x	x
Février	x	x	x	x	x	x	x	x
Mars	x	x	x	x	x	x	x	x
Avril	x	x	x	x	x	x	x	x
Mai	x	x	x	x	x	x	x	x
Juin	x	x	x	x	x	x	x	x
Juillet	x	x	x	x	x	x	x	x
Août	x	x	x	x	x	x	x	x
Septembre	x	x	x		x	x	x	x
Octobre		x	x	x	x	x	x	x
Novembre		x	x		x	x	x	x
Décembre	x	x	x	x	x	x	x	x

NB : (x) pour dire que la note du pays est disponible à la Commission